

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	36 +20	56
Quorum		52
Total des voix (P64 +R36)		100
Majorité absolue		51

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme. MM.	Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Benoit DUFAY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme MM.	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme. MM.	Joanne TEXTORIS, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Bénédicte AUZANOT, déléguée du Conseil Régional Sud PACA Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Elisabeth JACQUES, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence Laurence LEFEVRE, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse Marion MAGNAN, déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M. Mme.	Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mmes.** **Lucien GALLAND**, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Sabrina LAMBERT, déléguée de Chateaufort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Jean-Pierre PAPPALARDO**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** **Jacky GERARD**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mme.** **Bénédicte MARTIN**, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT
- MM.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN
Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Guy ALBRAND**, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER
Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN
- MM.** **Félix BOREL**, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David FOURNIER
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS
- Mme.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
- MM.** **Claude CHEILAN**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Gérard PAUL
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON
- Mme.** **Sylvie GREGOIRE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- M.** **René JAUFFRET**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yves PICARDA
- Mmes.** **Geneviève JEAN**, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** **Alain ROUX**, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** **Bernard ALAMELLE**, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes.** **Véronique BOUTEILLE**, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
- MM.** **Christian DODDOLI**, SMAVD
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
Julien GOBERT, SMAVD
Olivier NALBONE, Région Sud
Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard
Philippe PICON, SMAVD

Délibération n° 2022-02
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Compte rendu des décisions du Président prises sur délégation du Comité

Le Comité Syndical a délégué au Président la possibilité de solliciter directement les financements auprès des partenaires publics et de signer certains marchés et avenants comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales en ses dispositions respectives de l'article L2122-22 (4° et 26°).

Voici le compte rendu des décisions prises dans ce cadre :

Décision n° 2021-56 : Approbation de la modification du marché « Mission d'élaboration et suivi du dossier commun de demande d'autorisation du système d'endiguement et d'autorisation environnementale sur la commune des Mées », concernant l'ajout et le retrait de certaines prestations prévues initialement au marché, approbation approuver la diminution financière du marché de – 200,00 € HT, soit une moins-value de -0.36% par rapport au montant initial du marché et approbation du montant HT définitif du marché après modification à 59 920,00 € HT intégrant une variation des quantités de certains postes.

Décision n° 2021-57 : Signature du marché « Administration du système d'information du SMAVD 2022-2025 » avec l'entreprise COM NETWORK sise Domaine du Tourillon – 260 Rue Denis Papin – 13857 Aix en Provence, en vue de son exécution.

Décision n° 2021-58 : Signature du marché « Marché de topographie et d'acquisitions de données aéroportées » en vue de son exécution, avec : Lot 1 : Réalisations de levés topographiques et bathymétriques dans la vallée de la Durance et de ses affluents : avec le groupement d'entreprises : Opsia Méditerranée / Opsia Bureau d'Etudes / Opsia Aviation, sis BP 70127 – La Valette, 83040 TOULON : Lot 2 : Prestations topographiques réalisées par voies aériennes et traitement des données : avec le groupement d'entreprises : Opsia Méditerranée / Opsia Bureau d'Etudes / Opsia Aviation, sis BP 70127 – La Valette, 83040 TOULON,

Décision n° 2021-59 : Signature du marché « Mission de bornage et d'arpentage dans la vallée de la Durance et de ses affluents », en vue de son exécution avec le groupement d'entreprises Opsia Méditerranée / Opsia Bureau d'Etudes / Opsia Aviation, sis BP 70127 – La Valette, 83040 TOULON, conformément aux prix unitaires indiqués dans leur bordereau des Prix Unitaires (BPU).

Décision n° 2022-01 : Signature du marché « Acquisition, installation, maintenance et télésurveillance des systèmes de détection et d'alarmes anti-intrusion du SMAVD » avec l'entreprise RANC DEVELOPPEMENT sise Centre Vie La Fossette – 13270 Fos sur Mer, en vue de son exécution, pour un montant total de 14 696,94 € HT.

Décision n° 2022-02 : Demande de financement au titre des opérations de recharge sédimentaire dans le lit mineur de la Durance sur le site de Charleval auprès de l'Agence de l'Eau, du Département des Bouches du Rhône et du département de Vaucluse à hauteur de 500 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations	250 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 50%)	125 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 15%)	75 000.00 €
Département de Vaucluse (taux 15%)	75 000.00 €
Autofinancement SMAVD (taux 20%)	100 000.00 €

Décision n° 2022-03 : Demande de financement au titre des opérations de recharge sédimentaire dans le lit mineur de la Durance sur le site de Puyvert auprès de l'Agence de l'Eau, du Département des Bouches du Rhône et du département de Vaucluse à hauteur de 750 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations	750 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 50%)	375 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 15%)	112 500.00 €
Département de Vaucluse (taux 15%)	112 500.00 €
Autofinancement SMAVD (taux 20%)	150 000.00 €

Décision n° 2022-04 : Demande de financement au titre de l'aménagement en modes doux d'un itinéraire en bord de Durance sur la commune de Sénas – Tronçon 3 phase 2 (plans d'eau de Malespine – Chemin de Castellamare) auprès du Département des Bouches du Rhône à hauteur de 632 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations	632 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 70%)	442 400.00 €
Autofinancement SMAVD (taux 30%)	189 600.00 €

Décision n° 2022-05 : Demande de financement au titre des études PRO – ACT – DCE pour le rétablissement de la franchissabilité piscicole à l'aval de Bonpas auprès de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, du Département des Bouches du Rhône et du Département de Vaucluse à hauteur de 250 000.00 € HT, selon le plan de financement suivant :

Montant Total HT des prestations	250 000.00 €
Etat (taux 30%)	75 000.00 €
Agence de l'Eau (taux 30%)	75 000.00 €
Département des Bouches du Rhône (taux 10%)	25 000.00 €
Département de Vaucluse (taux 10%)	25 000.00 €
Autofinancement SMAVD (taux 20%)	50 000.00 €

Décision n° 2022-06 : Signature de la commande « Etude des enjeux écologiques – Tronçons Sénas et Cheval-Blanc » avec l'entreprise BIODIV sise 8 Rue du Loisir – 13001 Marseille, en vue de son exécution, pour un montant total de 10 175,00 € HT toutes tranches comprises.

Décision n° 2022-07 : Approbation de la modification n°2 du marché « Etude de vulnérabilité vis-à-vis du risque inondation de la Durance (diagnostic et stratégie d'actions) », concernant l'intégration de prestations nouvelles, suite à l'apparition de besoins nouveaux en cours d'exécution selon l'article R.2194-2 du Code de la Commande Publique et approbation de l'augmentation financière du marché de 7 125,00 € HT, soit une plus-value de 8,20 % par rapport au montant du marché après modification n°1.

Décision n° 2022-08 : Signature du marché « Réalisation de dossiers règlementaires, d'une étude hydraulique et d'identification du devenir des sédiments terrassés dans le cadre de l'opération d'arasement des atterrissements du lit de la Durance sur les communes d'Avignon et de Rognonas » avec le groupement d'entreprises ARTELIA / REYNIER ENVIRONNEMENT sis Le Condorcet – 18 Rue Elie Pelas – CS 80132 – 13322 Marseille Cedex 16, en vue de son exécution, pour un montant total de 164 209,98 € HT toutes tranches comprises.

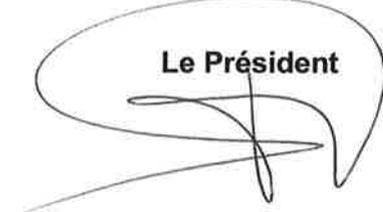
Décision n° 2022-09 : Signature du marché « Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rétablissement de la franchissabilité à l'aval de Bonpas et pour les ouvrages de génie civil pour l'installation des turbines hydro-électriques sur les seuils » avec le groupement d'entreprises HYDROSTADIUM / SRIGC sis 22 Avenue des Vieux Moulins – 74000 Annecy, en vue de son exécution, pour un montant total de 429 764,00 € HT toutes tranches comprises.

Décision n° 2022-10 : Signature de la commande « Mission de Coordination Environnementale pour les travaux de recharge sédimentaire dans le lit mineur de la Durance sur les secteurs de Puyvert et Charleval » avec l'entreprise SEGED sise Lot n°21 – ZA de la Laouve – 83470 St Maximin La Ste Baume, en vue de son exécution, pour un montant total de 17 940,00 € HT.

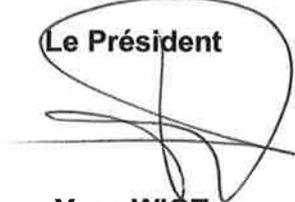
**Le Comité Syndical,
Sur compte rendu du Président,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président intervenues sur délégation du Comité en application des dispositions de l'article L2122-22-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 17 MARS 2022

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT